

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 9 (1901)

Artikel: Coup d'œil sur la marche de la Société

Autor: Kohler, Ad.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-555137>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COUP D'ŒIL

SUR LA

MARCHE DE LA SOCIÉTÉ

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA SECTION D'ERGUEL
MESSIEURS,

Je remercie M. le Président de la Section d'Erguel des excellentes paroles de bienvenue qu'il vient de nous adresser au nom de la grande localité industrielle de St-Imier.

Personne de nous n'a jamais douté, même un moment que, sur les rives de la Suze, — que notre chansonnier jurassien Valentin Cuenin a célébrées dans ses agréables poésies, — la Société jurassienne d'Emulation ne rencontrerait un accueil franc et sympathique, des cœurs ouverts et loyaux.

La dernière réunion qui eut lieu à St-Imier remonte au 1^{er} octobre 1891.

Il y a donc presque jour pour jour, dix ans que, sous la présidence de M. le Dr Miéville, la Section d'Erguel, remontée, réorganisée, affirmait sa volonté de maintenir la Société d'Emulation.

A cette époque déjà, la Société vivotait. Hélas, elle n'a guère repris de forces durant ce laps de temps ; au contraire, elle semble en avoir perdu par la mort de plusieurs de ses membres influents.

Sans remonter à dix ans, mais à l'année dernière seulement, nous constatons combien nos rangs se sont éclaircis et, parmi les membres les plus marquants, les plus travailleurs, les plus actifs, nous avons le regret de signaler le décès de M. Folletête, notre vice-président.

A Saignelégier, l'an dernier, M. Balimann, président du comité central, était en charge. Le 17 juin 1901, pour des raisons non indiquées, M. Balimann m'a adressé par écrit sa démission de président.

Notre pauvre Société se trouvait alors décapitée ! Privée de son président et de son vice-président, il ne restait qu'un secrétaire, sans protocole, pour assumer la tâche de donner une nouvelle impulsion à cette pauvre invalide. M. Péquignot, avocat à Saignelégier, président de la Section des Franches-Montagnes, convoqua à Tavannes la commission spéciale chargée d'aviser aux moyens de rénover notre Société et c'est à cette occasion et en vertu des pouvoirs à elle délégués par l'assemblée de Saignelégier, que cette commission désigna votre serviteur en qualité de président provisoire de la Société jurassienne d'Emulation.

C'est donc, Messieurs, en cette qualité, que j'ouvre aujourd'hui la 43^e session de la Société jurassienne d'Emulation fondée le 11 février 1847.

J'éprouve dans l'exercice de cette mission, un remords à la pensée que je dois présider une séance de cette Société pour laquelle je n'ai rien fait et au développement de laquelle je n'ai pas suffisamment contribué.

Comme fiche de consolation, je sais que nombre de mes collègues peuvent s'adresser le même reproche et je suis amené dès lors à énoncer cet aphorisme qui frise le paradoxe : Il est plus difficile de maintenir une Société existante que d'en créer une nouvelle.

La Société jurassienne d'Emulation, semblable à toute œuvre utile, a connu ses heures de prospérité, et a passé à son tour par des moments de crises dont, hélas, jusqu'à ce jour, elle ne s'est qu'imparfaitement relevée.

Les raisons de la prospérité éclatante de l'Emulation de 1847-1868, comme aussi les motifs de sa décadence dès 1870, nous les trouvons dans les événements politiques qui ont malheureusement divisé notre canton et

plus particulièrement le Jura et semé la désunion dans une région dont tous les habitants auraient un intérêt majeur à s'entendre, s'ils veulent une fois faire valoir leur force dans les conseils de la nation et y acquérir cette autorité qui leur a toujours été disputée faute d'union, de concorde et de paix.

Quel a toujours été le but de la Société jurassienne d'Emulation dès son origine, si ce n'est de grouper les Jurassiens, de convier les forces intellectuelles de ses membres les plus autorisés pour contribuer à l'avancement du progrès et des idées libérales, à la propagation dans le Jura de l'étude et de la culture des lettres, des arts et des sciences, à la recherche du bien-être social des habitants et des modestes travailleurs de notre contrée.

La tâche est grande et belle et peut-être est-ce parce qu'elle est trop étendue que le relâchement s'est fait sentir d'une façon si désespérante !

Les causes de cette indifférence, plus superficielles que réelles, de nombre de nos membres à s'occuper de nos travaux, nous les énumérerons tantôt, mais qu'on veuille bien nous permettre ici de faire une digression, de jeter un regard vers le passé, de rappeler l'enthousiasme de nos prédecesseurs, fondateurs de la Société que nous avons tant de peine à maintenir aujourd'hui.

Puissent les souvenirs que je me permettrai de vous rappeler ici, Messieurs, répandre sur notre Société un souffle vivifiant et que l'exemple donné par nos prédecesseurs dans les luttes pour le maintien de l'individualité jurassienne, personnifiée en quelque sorte dans cette société qui réunit dans une même communion d'idées pacifiques et patriotiques des représentants de toutes les opinions et de tous les cultes, que cet exemple, disons-nous, nous engage à resserrer notre union en vue d'un labeur profitable et sérieux pour l'avenir de notre cher Jura.

Le 1^{er} mai 1847, les membres fondateurs de la Société

d'Emulation adressaient à tous les hommes d'étude que comptait le Jura, une invitation amicale de coopérer aux travaux de la Société, soit par l'envoi de mémoires, soit par des communications de moindre étendue, relatives aux lettres, aux sciences, aux arts, ou à l'instruction ou à l'utilité publique.

Le zèle et l'enthousiasme qu'apportèrent les Jurassiens de cette époque, à répondre à cette invitation si simplement formulée, contraste singulièrement avec l'indifférence professée par une partie de la génération actuelle pour toutes les choses touchant au domaine intellectuel.

Je ne puis Messieurs, le temps ne me le permet pas, vous donner ici, *in extenso*, les réponses plus qu'amusantes que reçurent à leurs invitations, les membres fondateurs de l'Emulation.

Je me bornerai donc à vous citer celles provenant du district de Courtelary, qui de tout temps et à son grand honneur, a su tenir haut le drapeau du progrès et du libéralisme bien compris:

MONSIEUR DAGUET

Directeur de l'Ecole normale, Porrentruy.

MESSIEURS,

Il me sera toujours doux et précieux, de contribuer selon mes faibles moyens à tout ce qui a rapport à la culture intellectuelle du Jura ; aussi ai-je vu, avec plaisir, la naissance de votre Société. Mais que puis-je moi, pour lui donner de l'appui ? Homme d'étude ! certainement, mais non pas homme de science. Et je crois que c'est là ce dont la Société a besoin. Dans l'espérance qu'un grand nombre capables, de nos concitoyens, saura apprécier les avantages de votre œuvre, je vois sa naissance avec plaisir et fais bien des vœux pour ses succès. Je n'en resterai pas, du moins je le désire, à de

simples vœux, mais il me sera doux de montrer mon activité par des faits.

Recevez-en, Messieurs, l'assurance, avec celle de ma considération toute particulière.

H. PAULET, pasteur.

Courtelary, le 9 mai 1847.

MONSIEUR X. KOHLER

*Secrétaire de la Société jurassienne d'Emulation
à Porrentruy.*

Courtelary, le 10 septembre 1847.

MONSIEUR,

Je m'empresse de vous témoigner toute ma reconnaissance pour la circulaire et l'exemplaire du règlement de votre Société que vous avez daigné m'envoyer.

Je serais heureux et flatté de faire partie de votre Société dont le but est si beau et si noble et vous prierais instamment de bien vouloir me considérer comme membre, si mes occupations me permettaient *pour le moment* de concourir au but de la Société par des publications. Mais comme c'est la seule considération qui me retienne, si de votre côté, vous croyez pouvoir la passer sous silence, je me remets à vous de cœur et d'âme, et vous prie, pour la contribution d'entrée (Article 11) de disposer de moi par une lettre chargée. Après m'être orienté par la lecture du premier Recueil, je tâcherai autant qu'il sera en moi de n'être ni le plus indolent ni le plus paresseux des membres de la Société.

En attendant le plaisir de recevoir réponse, veuillez, Monsieur, je vous prie, agréer l'assurance de ma considération très distinguée.

D^r AUG. FALLET.

A MONSIEUR JULES THURMANN

A Porrentruy.

Courtelary, le 9 mai 1847.

A MESSIEURS LES MEMBRES DE LA COMMISSION
DE LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'EMULATION.

Je me fais honneur de pouvoir compter parmi les membres de la Société jurassienne d'Emulation, et je me rends avec empressement à l'invitation que vous m'avez adressée par votre circulaire du 1^{er} courant. Toutefois, s'il fallait contracter l'obligation d'assister régulièrement aux réunions mensuelles et générales de la Société pour en être membre effectif, j'aimerais mieux n'être que simple correspondant. Au reste, quel que soit le titre dont vous daignerez m'honorer, je ne pourrai, à raison de mes faibles connaissances, être d'une grande utilité à l'œuvre patriotique que vous poursuivez. Je ne puis promettre que beaucoup de zèle et de bonne volonté.

Je vous prie, Messieurs, d'agréer l'assurance de ma parfaite considération.

F. GIGON, avocat.

A MONSIEUR THURMANN

*Professeur et ancien Directeur de l'Ecole normale
Porrentruy.*

AU COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'EMULATION.

MESSIEURS,

C'est toujours avec un vrai plaisir que je m'associe à tout ce qui peut contribuer à la culture intellectuelle et matérielle de notre Jura bernois. Aussi ai-je été très flatté de voir, par votre lettre du 1^{er} courant que vous aviez pensé à moi en m'invitant à prendre part à l'œuvre patriotique et littéraire que vous vous êtes proposée dans la formation de votre Société. Je ne peux guère

espérer, à raison de mon âge et de mon éloignement, d'y prendre une part bien active ; aussi ne pouvez-vous guère me comprendre parmi vous qu'à titre de membre correspondant. Mais autant que mes circonstances et mes faibles moyens me le permettront, je me ferai un devoir de vous donner des marques de ma bonne volonté.

Recevez, Messieurs, l'assurance de mon dévouement et de ma parfaite considération.

CH^e-FERD. MOREL, past. et doyen.

Corgémont, le 14 mai 1847.

A MONSIEUR DAGUET
Directeur de l'Ecole normale, Porrentruy.

Sonvilier, ce 17 mai 1847.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Ami sincère de mon pays, animé pour lui d'un intérêt sympathique qui date de mes premiers jours, je vois avec plaisir tout ce qui peut y ennobrir l'esprit public et y former des liens de fraternité jurassienne dont l'absence est péniblement sentie. Je suis donc un *ami né* de la Société d'Emulation et je vous témoigne ma reconnaissance ainsi qu'aux autres fondateurs de ce que vous avez réalisé cette bonne idée. Après cela, je n'ai guère besoin de vous dire que j'accepte avec plaisir l'offre que vous avez daigné m'adresser, de faire partie de la nouvelle Société. Il me sera agréable de me trouver en rapport avec des compatriotes instruits, poursuivant un but généreux, savoir le développement spirituel. Quoique plongé dans des spécialités peu propres à intéresser ce qu'on a voulu appeler des laïques, je ne répugnerai pas à prendre une part active aux travaux de la Société. La fausse honte ne m'empêchera pas de contribuer pour ma bonne petite part à la prospérité de cette entreprise de rapprochement. Or, je sais par expérience que les Sociétés meurent par la paresse ; on veut

couvrir alors le vide par des paroles insipides : les nausées vous prennent et tout est dit. Travaillons donc afin que notre Société ne soit point morte en naissant ! D'ailleurs, les noms des fondateurs me sont de parfaits garants que notre nacelle ne s'amarrera point dans des sables et du gravier, mais qu'elle flottera joyeuse sur des eaux paisibles et abondantes. Un historien, un naturaliste et un poète c'est un triumvirat sous le sceptre duquel la jeune Société ne pourra que prospérer.

Je vis, Monsieur, dans cette espérance, et en attendant d'ultérieurs renseignements, je vous prie d'agréer l'expression de ma considération très distinguée.

.BERNARD, ministre du St-Evangile.

* * *

Puisque notre intention bien arrêtée est de rechercher tous les moyens propres à relever, à l'aurore du XX^e siècle, une société qui fut des plus brillantes et des plus florissantes au milieu du XIX^e, il importe avant tout de jeter un coup d'œil sur les causes qui ont pu contribuer à amener, je ne dirai pas sa décadence, mais tout au moins sa léthargie par trop prolongée, ce sommeil qui la conduirait de la mort apparente à la mort réelle. La Société jurassienne d'Emulation depuis plus d'un quart de siècle manque de chef. Sa prospérité, sa notoriété, sa grandeur d'autan, sont dues à l'activité incessante déployée par ces hommes qui, à l'honneur d'avoir été ses premiers présidents et ses premiers secrétaires, joignaient encore les talents particuliers inhérents à des personnalités versées corps et âme dans la littérature, dans l'histoire, dans les sciences connues alors et ayant le bonheur de pouvoir y consacrer la majeure partie de leur temps.

La Société jurassienne d'Emulation de notre époque ne manque pas de forces intellectuelles, au contraire. Jamais peut-être, parmi ses membres, il n'en fut de plus

marquants et cependant la Société comme telle végète.

On ne saurait accuser ses membres de rester inactifs ; ce sont des hommes d'étude, eux aussi, pleins d'activité et de zèle, mais qui dirigent et concentrent tout le fruit de leur labeur intellectuel vers des Sociétés spéciales, qui offrent à leurs études un champ plus limité avec une popularité plus étendue.

Je veux parler ici, Messieurs, des Sociétés littéraires, historiques, scientifiques, sections de chimie, physique, électricité, mathématique, numismatique, archéologie, etc. De même que dans l'industrie le travail est spécialisé, fractionné, divisé, de même aussi dans les études, le champ en étant devenu tellement vaste, depuis un demi-siècle, les personnes versées dans une branche spéciale cherchent à faire valoir leurs talents, leurs découvertes, le fruit de leurs études particulières et favorites au sein de Sociétés dont les membres ne cultivent que des spécialités et leurs travaux sont destinés avant tout aux revues éditées par ces dites Sociétés.

Notre Société, à nous, a un champ d'activité trop restreint pour permettre à l'ambition légitime de ceux de ses membres qui s'occupent d'autres choses que de questions historiques locales, d'y trouver la satisfaction et la popularité qu'ils sont en droit de rechercher, et comme ces hommes d'étude tiennent à faire connaître leurs recherches, ils s'adressent aux Sociétés dont les ramifications dépassent non seulement les limites des cantons, mais aussi celles des Etats.

Tout en louant les efforts des membres de l'Emulation jurassienne qui contribuent à faire valoir au-delà de nos frontières les ressources intellectuelles de notre pays, qu'il nous soit permis, en cette circonstance surtout, de les prier de réservier une partie de leurs travaux à notre Société indigène.

Il ne sera pas dit que les chemins de fer qui ont supprimé les distances entre nos vallées et ont été construits moins pour porter au-delà de nos frontières les

forces intellectuelles dont nous disposons que pour contribuer à les réunir et à les faire fructifier en commun, auront eu entre autres conséquences, celle de les voir éparpiller.

Il n'existe dans le Jura qu'une Société dont les statuts soient conçus dans un esprit assez large, assez libéral pour permettre à tous les hommes bien pensants de se réunir et d'échanger librement leurs pensées, leurs études, leurs travaux, à l'abri de ces préoccupations, de ces arrières-pensées, de ces heurts, de ces froissements et de ces tiraillements que l'on observe ailleurs et cette Société là est la nôtre, c'est la Société jurassienne d'Emulation.

Messieurs, si nous voulons ressusciter cette Société nous le pouvons et au cas particulier, pouvoir c'est vouloir.

La volonté nous manquerait-elle ? Je ne le crois pas.

Ressaisissons-nous ; faisons ensemble notre *Medi culpā* pour les fautes passées et avouons que nous avons tous montré trop d'indifférence.

Sans adresser aucun reproche à personne, — je serais pour ma part fort mal venu de me permettre envers quiconque une pareille incartade, — prenons l'engagement et la résolution de consacrer une partie de nos travaux à notre Société.

Dans tous les domaines si variés de l'histoire et de la littérature, des sciences et des arts, de l'économie sociale et politique, chacun selon ses goûts et aussi selon les graves problèmes à l'ordre du jour, ne trouverons-nous pas des questions à résoudre, des documents inédits à publier, des thèses à présenter qui seront soumises à la discussion générale, critiquées, commentées, puis finalement résumées en des conclusions pratiques.

Cette tâche nous pouvons l'accomplir et nous y consacrerons nos moyens, car nous avons à cœur et nous nous ferons un devoir et un point d'honneur de relever

et de poursuivre l'œuvre si bien établie par nos pères et nos prédecesseurs.

C'est rendre hommage à leur mémoire, c'est honorer le Jura, le canton de Berne et la patrie suisse que de continuer la tradition de la Société jurassienne d'Emulation.

Tel est le but que nous vous proposons, Messieurs, et pour la réalisation duquel nous osons espérer que vous prendrez avec nous l'engagement de lutter sans faiblesse et sans défaillance.

Ad. KOHLER, av.



